Droit civil approfondi

ECB2005-NDRN_

Domaine : **Sciences juridiques** Grade académique : **Bachelier en droit - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
4	**48 h**

PRÉREQUIS	CO-REQUIS
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Etienne GENGLER	Stéphanie DUMONT Etienne GENGLER

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

• Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

• Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

• Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit

• Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion

• Développer un esprit de synthèse

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

• Déterminer les priorités

Compétences génériques liées aux enjeux des transitions

• Identifier une ou plusieurs situations problématiques relatives aux enjeux de la transition (sensibilisation)

[Reprise/adaptée de la fiche 2025-2026]

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

• de répondre à des questions de théorie portant sur la matière abordée au cours.

• de résoudre des casus simples ou complexes mettant en application la matière vue au cours, notamment la matière de la prescription acquisitive.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement de Droit civil approfondi vise à consolider et approfondir la maîtrise des mécanismes fondamentaux du droit des biens et de certains contrats spéciaux chez l'étudiant de Bloc 2 du Bachelier en Droit. Elle poursuit l'objectif de rendre l'étudiant capable d'analyser et de comprendre les régimes juridiques applicables à la possession, à la détention et aux différentes formes de propriété (immobilière, mobilière, copropriété), ainsi qu'aux droits réels démembrés tels que l'usufruit, l'emphytéose, la superficie et les servitudes. L'UE forme également l'étudiant à la matière du contrat de vente et aux règles de publicité immobilière, éléments essentiels à la sécurité juridique des transactions portant sur les biens. Sur le plan des compétences, elle cherche à développer la capacité de l'étudiant à cibler les questions juridiques soulevées par une situation donnée, à les analyser et à les confronter aux sources pertinentes du droit, en vue de proposer des solutions argumentées et adaptées, tant en droit qu'en gestion. Elle vise aussi à renforcer l'esprit de synthèse et la capacité à structurer et prioriser les tâches liées à la résolution de cas juridiques complexes.

CONTENU

I. Les biens : possession, détention, propriété immobilière, propriété mobilière, copropriété, l'usufruit, l'emphytéose, la superficie, les servitudes

II. Les contrats : la vente

III. La publicité immobilière

SOURCES ET RÉFÉRENCES

• Syllabus

• Code civil

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN2005 — Droit civil approfondi	Notes de cours Jurisprudence disponible via Moodle Exercices

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN2005 — Droit civil approfondi	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN2005 — Droit civil approfondi	Cours magistral + travail en autonomie Exercices d'application

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE Droit civil approfondi repose sur une seule activité d'apprentissage, également intitulée « Droit civil approfondi », qui représente donc 100% de la note de l'UE. L'évaluation prend la forme d'un examen écrit pondéré à 100% tant lors de la session de février-juin qu'en cas de deuxième session. La pondération étant exprimée en pourcentage par rapport au total, la note obtenue à cet examen écrit constitue directement la note finale de l'UE. En cas d'échec en première session, l'étudiant doit représenter la même épreuve (examen écrit, pondération 100%) en deuxième session. Cette UE, obligatoire, pèse pour une pondération-jury de 80 points et est créditée de 4 crédits ECTS dans le programme du Bloc 2 du Bachelier en Droit.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN2005 — Droit civil approfondi	Février - Juin : Examen écrit, pondération 100% Deuxième session : Examen écrit, pondération 100% *Examen écrit. La durée prévue pour l'examen englobe le temps supplémentaire éventuellement alloué aux étudiants à besoins spécifiques.*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.